

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juillet 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 3018)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 451

présenté par

M. End, Mme Blin, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, Mme Corneloup, Mme Duby-Muller,
M. Hetzel, M. Liger et M. Le Fur

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 16, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.